



Lundi 25 octobre 2010

Vos Questions DP ! (Réponses en gras)

1- Désirons avoir une visibilité sur les renforts nécessaires à l'escale pour la saison hiver 2010/11.

Le sujet sera traité le 5 novembre lors de la réunion Dialogue Social.

2- Demandons qu'apparaisse sur la feuille de tâche en Piste et au Passage le nombre total de l'effectif pour les vacances du **matin/l'après-midi** (au format exemple : **04/12 pour 4 agents matin et 12 agents après-midi**).

Prière de demander aux chefs de services.

3- Suite à de nombreuses observations, nous faisons le constat que l'une des deux barres de push type 320 peut donner lieu à des accidents de travail lors du décrochage de celle-ci. Demandons son utilisation exclusive au tractage du 320 ou sinon fournir une 3ème barre de tractage.

(Pression au niveau du tractage final de push est trop importante).

Révision de barre de push effectuée. Tests en charge en cours.

4- Quelle démarche a été mise pour nos agents concernant l'épidémie de choléra en Haïti ? Cf. : *Courrier du Secrétaire du CHSCT du lundi 25 octobre 2010.*

Informations seront diffusées.

5- Après de multiples promesses et rendez-vous non tenus, exigeons le retour immédiat au fonctionnement normal de l'accès à l'agence au R1 de l'aéroport.

Une demande sera faite auprès du chef de service pour que

l'information du rétablissement à l'ancien fonctionnement soit enfin

diffusée. Voilà le code actuel : 3521*. (NB : Les codes seront changés).

6- Est-il possible de passer par une entreprise extérieure dans le cadre du DIF ou du CIF pour une Formation Secourisme ? Combien d'agents qui, dans le cadre du PDV ont demandé un DIF ?

2 agents, achat de formation ok que dans le cadre du DIF. Pour la formation secourisme l'appel à entreprise extérieur ne l'est pas. Toutes formation réalisables par Airfrance sont prioritaires ce qui est le cas pour la formation secourisme

7- Les agents en formation e-Learning ont souvent des difficultés techniques et ne savent pas vers qui se tourner. Qui est le référent ?

Pas de référent. Se retourner vers le correspondant formation Annick Archimède, sinon contacter le RH par mail. Demandons que soient vérifiés les outils et un supplément de réactivité.



Lundi 25 octobre 2010

8- Pourquoi les stages niveau technicien au service Financier ne sont réservés qu'aux chefs de service et aux AMDE ?

Il y a eu des restrictions. Et nous verrons au cas par cas avec les agents du service.

9- Le traitement des bagages en passerelle dans l'escalier métallique comme dans l'escalier en pré-passerelle reste accidentogène. Les agents exerceront leur droit de retrait pour cette tâche en attendant que vous proposiez une solution viable.

Bagages lourds, il faudra passer par l'escalier en colimaçon en béton en pré-passerelle. Pour les bagages nous étudierons des méthodes partagées pour les faire contrôler avant l'accès au filtre (en amont). Poussettes : (hors format ?) en attente de réponse.

10- Quelles sont les avancées obtenues au sujet des prestations pour la restauration à l'escale ? Indiquez les dispositions détaillées : prestations, prix, choix, qualité...

Qualité : idem que prestation agents Sori. Entrée, plat, dessert.

Rattaché au système Sori, 1 menu sera proposé sur un total de 42 menu sur 6 semaines. Tarif : 9,60€.

Ticket restaurant : on peut augmenter la valeur faciale à 9,60€

Pour un ticket de 9,60€ : 6,40€ (pris en charge AF) + 3,20€ (pris en charge agent). La moitié est défiscalisable (en frais réel soit) 4,80€.

Nous Délégués du Personnel pensons que c'est une mauvaise idée de revaloriser le ticket restaurant. Il conviendrait de baisser le tarif repas Sori. Nous ne nous enrichissons pas sur les billets N2 Sori, il serait donc mal venu d'accepter qu'on nous propose de tels tarifs du même niveau que la pauvre réduction de -10% existante et que nous avons déjà dénoncé.

11- Demandons le tableau des heures supplémentaires par Service à la Délégation.

Sera rattaché au compte rendu.

12- Questions diverses.

Que faire en cas de pannes tapis ? Attente au comptoir. Autre cas : les passagers iront porter leurs bagages aux autres comptoirs, au pire les cadres peuvent être amenés à transporter les bagages.

Vos délégués CFTD, Marc MAES, Djenaro DUMABIN et Yanil ADELINÉ.